

 **ecf**

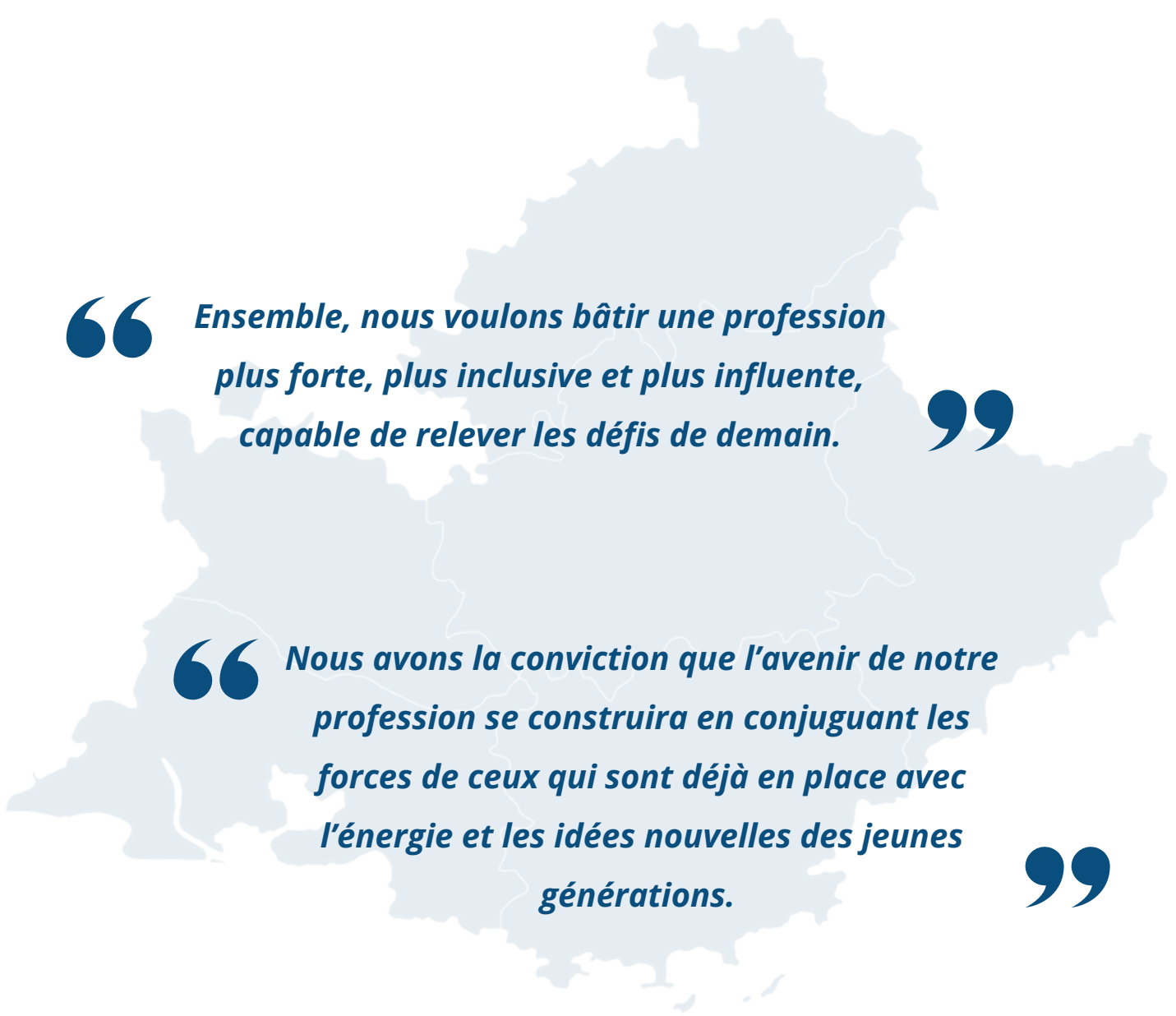
EXPERTS-COMPTABLES ET
COMMISSAIRES AUX COMPTES DE FRANCE

TOUJOURS FIERS

D'ÊTRE EXPERTS-COMPTABLES



PROGRAMME RÉGIONAL PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR | 2024-2028



“ Ensemble, nous voulons bâtir une profession plus forte, plus inclusive et plus influente, capable de relever les défis de demain. ”

“ Nous avons la conviction que l’avenir de notre profession se construira en conjuguant les forces de ceux qui sont déjà en place avec l’énergie et les idées nouvelles des jeunes générations. ”

ÉDITO

ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR DE LA PROFESSION EN PACA

Chères consœurs, chers confrères,

Notre profession est à un tournant historique. La révolution numérique, les impératifs de la transition écologique et les attentes croissantes de nos clients nous poussent à repenser profondément notre métier. C'est dans ce contexte que nous vous proposons un projet novateur, alliant expérience et renouveau, pour faire rayonner notre profession dans toute la région PACA. Face aux défis actuels, il est temps d'apporter un souffle nouveau, tout en s'appuyant sur notre savoir-faire et notre ancrage dans les territoires.

Nous avons la conviction que l'avenir de notre profession se construira en conjuguant les forces de ceux qui sont déjà en place avec l'énergie et les idées nouvelles des jeunes générations. Ensemble, nous voulons bâtir une profession plus forte, plus inclusive et plus influente, capable de relever les défis de demain. Notre programme s'articule autour de quatre grands axes qui incarnent cette vision : le rayonnement de la profession, le développement des compétences, la transformation numérique des cabinets et une gouvernance plus proche des réalités des territoires.

Rayonnement de la profession

Le premier pilier de notre programme est de renforcer la visibilité et l'influence des experts-comptables. Nous devons réaffirmer notre place au cœur de l'écosystème économique régional, en développant des relations privilégiées avec

les acteurs économiques et politiques. À travers des initiatives comme les petits-déjeuners de l'économie ou l'organisation d'événements comme La Nuit qui compte, nous voulons fédérer notre profession et la positionner comme un acteur incontournable du développement économique en PACA. Chaque expert-comptable, où qu'il soit implanté, doit être entendu et représenté dans les décisions qui façonnent l'avenir de notre région.

Formations, développement et attractivité de la filière

Nous croyons également que l'attractivité et le développement de notre profession passent par une formation continue innovante et accessible. Les parcours certifiants que nous proposons visent à permettre à chaque professionnel de monter en compétences, en lien avec les enjeux actuels. Nous souhaitons également accompagner la nouvelle génération d'experts-comptables grâce à un programme d'onboarding adapté, des formations en management et un séminaire d'accueil obligatoire pour les jeunes diplômés. L'objectif est de préparer tous les experts-comptables, expérimentés comme nouveaux entrants, à relever les défis de demain.

Transformation du cabinet et innovations technologiques

La transformation numérique des cabinets est un enjeu crucial pour garantir leur compétitivité et leur pérennité. En tant que profession, nous devons être à la pointe de l'innovation, notamment en matière de

cybersécurité, d'intelligence artificielle et de responsabilité environnementale. C'est pourquoi nous proposons des audits stratégiques et des outils adaptés pour accompagner chaque cabinet dans cette transition. Nous mettrons également à disposition des kits de transition écologique pour encourager une gestion plus responsable des cabinets, afin qu'ils deviennent des exemples de durabilité au sein de notre économie.

Un Ordre au plus proche des cabinets

Enfin, il est essentiel que l'Ordre des experts-comptables soit un véritable soutien pour les cabinets, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés. Nous souhaitons réguler la sous-traitance pour protéger les cabinets des dérives du marché, tout en promouvant la diversité et l'inclusion au sein de notre profession. Chaque cabinet, quelle que soit sa taille ou sa localisation, doit pouvoir compter sur un soutien concret de l'Ordre.

Un projet ambitieux, pour tous les territoires

Ce projet, que nous portons collectivement, est le reflet d'une ambition commune : celle d'une profession qui se renouvelle, qui s'adapte aux nouvelles réalités et qui s'appuie sur la richesse de tous les territoires. Que vous exerciez en milieu urbain ou rural, que vous soyez jeune diplômé ou professionnel expérimenté, nous sommes convaincus que ce projet vous permettra de vous épanouir et de contribuer activement au dynamisme de notre profession.

Nous vous invitons à rejoindre ce mouvement pour donner à notre région et à notre profession la place qu'elles méritent dans l'économie de demain. Ensemble, construisons l'avenir de la profession en PACA.



Nicolas Férand

**co-tête de liste à
l'élection du CROEC PACA**



Nicole Carrion

**co-tête de liste à
l'élection du CROEC PACA**

RAYONNEMENT DE LA PROFESSION

Dans un environnement économique en constante évolution, il est crucial que les experts-comptables renforcent leur influence et leur visibilité. Notre objectif est de positionner la profession comme un acteur central au sein des réseaux économiques régionaux et nationaux. Grâce à des événements phares et des partenariats stratégiques, nous voulons fédérer la profession et accroître son rayonnement sur l'ensemble des territoires de PACA.

1 | Relations institutionnelles

Développer un réseau d'influence avec les acteurs politiques et économiques de la région pour promouvoir les intérêts de la profession.

Organiser des réunions régulières avec les décideurs pour discuter des besoins des experts-comptables.

2 | Petits-déjeuners de l'économie

Créer un rendez-vous mensuel permettant aux experts-comptables d'échanger avec les chefs d'entreprise et décideurs locaux. Ces petits-déjeuners seront des moments privilégiés pour renforcer les liens et pour positionner les experts-comptables comme des acteurs incontournables.

3 | Maillage territorial

Affirmer l'importance des antennes régionales pour s'assurer que chaque territoire est bien représenté.

Envisager l'ouverture ou le renforcement d'antennes dans les zones où la présence de la profession est encore trop faible.

4 | "La Nuit qui compte"

Organiser des événements de prestige dans trois territoires, afin de fédérer la profession autour de moments conviviaux

et médiatiques. Ces événements seront l'occasion de valoriser les succès de la profession et de renforcer son attractivité.

5 | Club des experts-comptables influents

Créer un espace dédié aux experts-comptables engagés politiquement pour favoriser les échanges sur l'implication de la profession dans les affaires publiques.



FORMATION, DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DE LA FILIÈRE

Pour attirer et retenir les talents, il est indispensable de proposer des parcours de formation innovants et adaptés aux défis futurs. Notre ambition est d'accompagner la montée en compétences des experts-comptables à travers des programmes certifiants et des formations continues, tout en créant un environnement favorable à l'intégration des nouveaux entrants dans la profession. Ce volet est essentiel pour renforcer l'attractivité de notre filière.

1 | Parcours certifiants et « École de la profession »

Mettre en place des parcours de formation certifiants, en partenariat avec des universités et des centres de formation, pour permettre aux experts-comptables de se spécialiser et de renforcer leurs compétences dans des domaines d'avenir.

2 | Kit Onboarding

Créer un kit pour l'accueil des nouveaux collaborateurs dans les cabinets, incluant des formations sur les outils numériques, la gestion du temps et la relation client. Renforcer les formations continues pour anticiper les besoins futurs du marché.

3 | Formations en management

Proposer des modules de formation en management pour les stagiaires afin de les préparer à assumer des postes de direction et à gérer des équipes dans le futur.

4 | Séminaire d'accueil et mentorat

Organiser un séminaire obligatoire pour tous les nouveaux inscrits à l'Ordre. Chaque nouveau diplômé sera accompagné par un mentor expérimenté, chargé de le guider dans ses premiers pas au sein de la profession.



TRANSFORMATION DU CABINET ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

La transformation numérique est un enjeu incontournable pour la profession. Nous proposons des outils concrets pour accompagner les cabinets dans leur transition vers le digital, tout en garantissant la sécurité des données et en intégrant les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle. L'objectif est de rendre chaque cabinet plus agile, plus innovant, et mieux préparé aux défis de demain, notamment en matière de cybersécurité et de responsabilité environnementale.

1 | Audit stratégique des cabinets

Proposer aux cabinets un audit gratuit pour identifier leurs forces, faiblesses et opportunités. Cet audit permettra de mieux appréhender les défis à venir et de proposer des solutions sur mesure.

2 | Audit en cybersécurité

Organiser des audits de cybersécurité pour les cabinets afin de protéger leurs données ainsi que celles de leurs clients.

Mettre à disposition des outils pour renforcer la sécurité informatique au quotidien.

3 | Outils d'intelligence artificielle

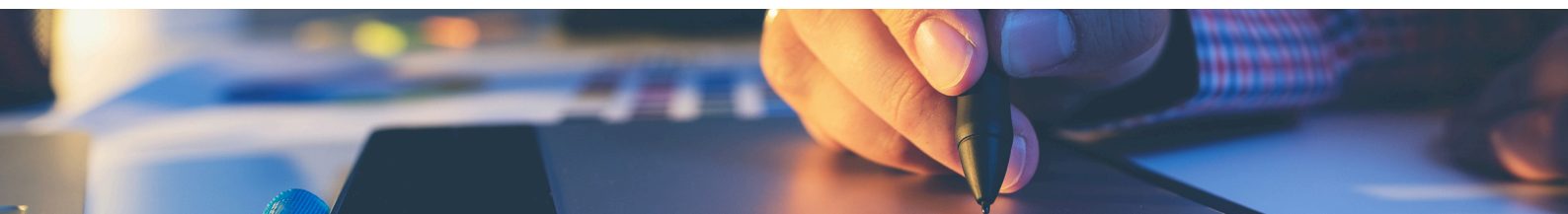
Développer des solutions basées sur l'IA pour améliorer la productivité des cabinets et optimiser la relation client. Ces outils permettront aux experts-comptables de se concentrer sur leur cœur de métier tout en automatisant les tâches administratives répétitives.

4 | Clubs thématiques

Créer et améliorer des clubs dédiés à des thématiques innovantes (intelligence artificielle, transformation numérique, management), afin de favoriser les échanges d'idées entre professionnels et de partager les bonnes pratiques.

4 | Kit de transition écologique

Accompagner les cabinets dans leur responsabilité environnementale en proposant un kit de transition écologique. Ce kit inclura des formations et des outils pour réduire l'empreinte écologique des cabinets et les sensibiliser aux enjeux du développement durable.



UN ORDRE AU PLUS PROCHE DES CABINETS

Un Ordre des experts-comptables efficace doit être au plus près des réalités des cabinets et de leurs besoins quotidiens. Nous mettons un point d'honneur à proposer des mesures concrètes pour soutenir les cabinets en difficulté, favoriser la diversité et l'inclusion, et réguler la sous-traitance. Il est essentiel de créer des liens solides avec tous les cabinets, quelle que soit leur taille ou leur localisation, afin de garantir une profession unie et solidaire.

1 | Soutien aux cabinets en difficulté

Mettre en place un dispositif spécifique pour les cabinets qui rencontrent des difficultés financières ou opérationnelles, avec un accompagnement personnalisé et des aides concrètes.

2 | Régulation de la sous-traitance

Développer des outils de régulation et de contrôle de la sous-traitance, afin de garantir la qualité des prestations et protéger les cabinets contre les pratiques déloyales.

3 | Inclusion et diversité

Favoriser la diversité au sein des cabinets et des institutions, en encourageant des actions spécifiques pour l'inclusion des femmes, des jeunes et des profils issus de la diversité sociale et culturelle.

4 | Lutte contre l'exercice illégal

Renforcer le budget pour lutter contre l'exercice illégal.

5 | Plus de services dans la cotisation

Affirmer de la gratuité du recours aux services liés à la déontologie.

6 | Renforcer le rôle régalien du CROEC

Il est essentiel de renforcer le rôle de l'Ordre dans la garantie du respect des textes réglementaires et des normes professionnelles. Ces actions sont cruciales pour maintenir la crédibilité et l'intégrité de notre profession.



DÉCOUVREZ LES MESSAGES DE VOS CANDIDATS 🔔



 [@federation-ecf](https://www.youtube.com/@federation-ecf)



VOTRE LISTE



**Nicolas
FERAND (13)**



**Nicole
CARRION (83)**



**Alain
JACOB (06)**



**Aurore
AILHAUD (04)**



**Cyrille
PEYLHARD (84)**



**Margot
BERGE HOURS (13)**



**Guillaume
FAURE-BRAC (13)**



**Véronique
RUSSO-CORNEC (83)**



**Christophe
SAVARESE (13)**



**Dominique
OLLIVIER (13)**



**Romain
FROMENT (83)**



**Edwige
ROSSY (06)**



**Vincent
GUIDA (06)**



**Anne-Sophie
RIFFONT (13)**



**Gilles
BELLAÏCHE (13)**



**Fanny
PARISI (06)**



**Joël
BENOIT (13)**



**Christelle
OUVRARD (83)**



**Vincent
DUBUC (13)**



**Sarah
PHILIP SANTUCCI (13)**



**Laurent
VERVLOET (13)**



**Justine
CHERET (13)**



**Guillaume
CIBELLY (06)**



**Virginie
ROSSI (13)**



**Laurent
VROMET (13)**



**Crystel
PELLICIER (06)**



**Nassim
BENDJELLOUL (13)**



**Vanina
DEGOIS (83)**



**Thomas
BOAGLIO (06)**



**Sylvie
ROULLE (06)**



**Stéphane
SEGHIERI (13)**



**Laetitia
ANDREANI (13)**



**Joris
ATTIA (06)**



**Delphine
ABAD (83)**



**Lionel
CANESI (13)**



**Colette
WEIZMAN (13)**



**Nathalie
LAPIERRE (06)**



**Julien
DUBITON (13)**



**Hélène
GRISONI (13)**



**Alexandre
HINI (06)**



**Lydia
PHILIP (13)**



**Christian
PIERRE (13)**

MODALITÉS DE VOTE

ÉLECTIONS CNOEC ET CROEC DU 4 NOVEMBRE AU 18 NOVEMBRE 2024

MATERIEL DE VOTE



L'identifiant de vote sera adressé aux électeurs par le prestataire de vote (la société LegaVote) : le **25 octobre**, par courrier recommandé avec avis de réception et le **28 octobre**, par mail en provenance de l'adresse oecc@legavote.fr (pensez bien à vérifier vos *spams*).

COMMENT VOTER ?



Le site internet de vote dédié à l'élection (<https://oecc.legavote.fr>) sera ouvert du **4 novembre 00 h 00 au 18 novembre minuit (heures locales), 24 h/24, 7 j/7**.

Les électeurs pourront se connecter au site à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone relié à internet. Ils devront renseigner l'identifiant reçu ainsi que leur numéro de Supra.

Le dépouillement aura lieu le mardi 19 novembre à 14 h 30 (heure de Paris).



LE SITE

Le site de vote sera ouvert du 4 novembre au 18 novembre 2024 minuit (heures locales), 24h/24h et 7j/7j.



LE VOTE

Le vote a lieu exclusivement par voie électronique, via le site de vote sécurisé.



LE DÉPOUILLEMENT

Le dépouillement aura lieu au Conseil National le 19 novembre 2024 à 14h00.